

VOUS & NOUS



LE BILLET

PAR GILLES DEBERNARDI

Dans la commune FN, que la lumière soit!

Après un tel camouflet, le jeune maire FN de Thionville ne décolère pas. La justice le condamne à rendre la lumière au Secours populaire, dont le local se trouve plongé dans le noir depuis septembre 2016. Ses bénévoles, à tâtons, s'efforcent d'aider là-bas un millier de nécessiteux. Mais Fabien Engelmann, renouant avec une dialectique ancienne, les tient pour des agents du parti communiste. Le couteau entre les dents, peut-être ? Non, mais des arrière-pensées pleines la tête. En même temps que nourriture et vêtements, ils distribueraient leur idéologie funeste. Le genre à inciter les pauvres à la révolte et mener propagande en faveur des migrants. Faudrait voir à pas confondre centre d'accueil et foyer marxiste ! Si on les laisse agir, bientôt, le drapeau rouge flottera sur la commune mosellane. Le sénateur McCarthy imposait la « chasse aux sorcières », l'élu frontiste veut juste virer les humanitaires. Les vilains « cocos » n'ont qu'à aller faire la charité ailleurs. Le communisme, selon Lénine, « c'est les Soviets plus l'électricité ». Leur couper le courant semblait donc une idée judicieuse. Hélas, sans doute influencé par Moscou, le tribunal de grande instance juge l'initiative illégale. Remonté, M. Engelmann interjette aussitôt appel. Il soutient que le Secours populaire ne dispose d'aucun bail, ni convention, ni assurance l'autorisant à demeurer sur place. Dix ans que l'association occupe les lieux, pourtant, et sans la moindre plainte...

Une nouvelle procédure s'engage pour l'éventuelle expulsion des présumés « squatteurs ». En attendant, ceux qui ont faim et froid doivent s'armer de patience. Dans ce coin de Lorraine, l'hiver risque de durer longtemps.

le dauphiné

@ LA QUESTION DU JOUR

L'utilisation d'un avion par Edouard Philippe pour 350 000 € vous choque-t-elle ?

@ LA RÉPONSE À LA QUESTION D'HIER :
Faut-il instaurer une vignette automobile ?



@ À VOIR, À LIRE SUR LE WEB

Il nage dans les eaux à 2° de l'Arctique pour alerter sur le réchauffement climatique
à voir, à lire sur le site du Dauphiné Libéré : ledauphine.com

ILS FONT L'ACTUALITÉ | EN SAVOIE

LES SAISIES | Laurent Peugeot est le chef du nouveau restaurant gastronomique "La table des Armaillis"

Un étoilé pose sa toque dans le Beaufortain

Un chef voyageur amoureux des cuisines du monde. Voilà comment définir Laurent Peugeot. De Beaune à Singapour, de New York à Varsovie, Pékin ou Bangkok, le cuisinier a forgé sa signature culinaire au fil de ses voyages. Sans cesse en quête de nouvelles saveurs et de nouveaux défis, le chef vient de poser sa toque dans la station des Saisies, sur les cimes du Beaufortain. Il signe la carte du nouveau restaurant gastronomique, "La table des Armaillis", inauguré vendredi.

Curieux, créatif et rigoureux, Laurent Peugeot, 43 ans, s'est forgé une réputation qui dépasse les frontières de sa Bourgogne natale. Après avoir été second de cuisine au "Jardin des rem-

parts" à Beaune, en 1994 et 1995, puis chef de partie chez Jacques Lameloise (trois étoiles Michelin), il prend la direction de l'Asie et séjourne au Japon pendant quatre ans. Une découverte qui va affiner un peu plus son identité.

"Meilleur jeune chef de l'année" en 2006
De retour en France, Laurent Peugeot devient, en 2001, chef et propriétaire du "Charlemagne" à Pernand-Vergelesses, près de Beaune, dans les vignobles de Côte-d'Or. En 2006, c'est la consécration : il obtient sa première étoile au Guide Michelin, et le titre de "Meilleur jeune chef de l'année" au Gault et Millau. Neuf ans plus tard, il décroche le "Gault et Millau

d'or 2015". Une ascension fulgurante, à la vitesse d'un bolide, qui n'a pas changé sa philosophie : « J'aime par-dessus tout me nourrir du passé, pour imaginer l'avenir. Créer des ponts entre tradition et modernité, et des passerelles entre notre culture occidentale et l'Asie ».

De son passage au Japon, il conserve la culture de la précision et de la patience. Mais aussi son sens du partage et sa vénération des produits locaux. Profitant de la fermeture saisonnière de son restaurant bourguignon, il débarque aux Saisies avec une brigade de 17 personnes, jeunes et motivées. Et avec l'envie de poursuivre son ascension culinaire... vers une nouvelle étoile.

Guillaume ARMAND



Aux Saisies, dans l'établissement de la famille Joguet, Laurent Peugeot souhaite faire de "La table des Armaillis" le premier restaurant étoilé de l'espace Diamant et du Beaufortain.

LES IMAGES DU JOUR



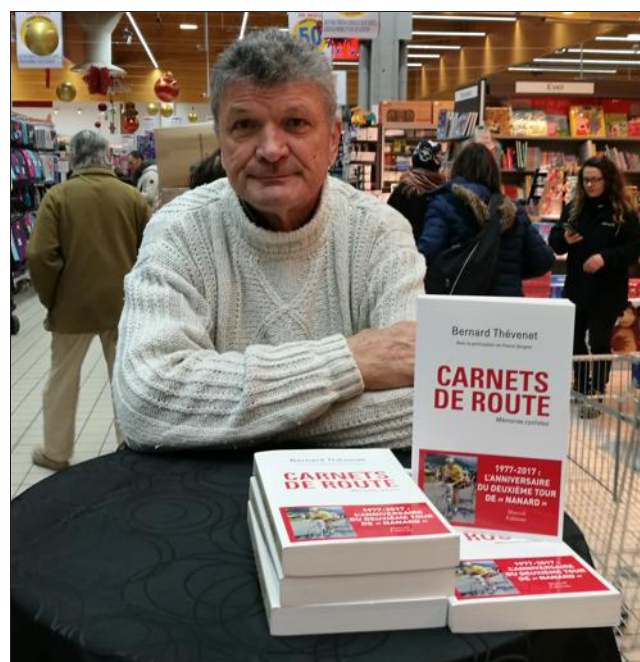
LA PLAGNE Dérapage contrôlé pour l'inauguration de la "Fun zone"

Dans le cadre d'un partenariat avec le groupe Land Rover Jaguar, la station propose à ses skieurs une "Fun zone" à Plagne Village. Un espace inauguré, hier, par le pilote automobile Anthony Beltoise, qui s'en est donné à cœur joie. Le concept ? Un cercle de glace de 100 mètres de diamètre pour s'amuser à glisser à bord de deux voitures Jaguar : une F-Type SVR et une E-Pace. Le tout gratuitement, à partir de 28 ans et avec un moniteur. Autre innovation : l'expérience "Young Drivers". Les enfants de plus de 11 ans pourront conduire une E-Pace à double pédales, sur un circuit à Plagne Bellecote, en présence d'un moniteur et des parents.
> Ouvert au public à partir de mardi prochain, jusqu'en février.



AIX-LES-BAINS La station thermale illuminée du talent des jardiniers

Le service des parcs et jardins de la ville d'Aix-les-Bains a peu de budget pour les décorations de fin d'année (7 000 €) mais beaucoup d'idées ! A moindres frais, les jardiniers ont recyclé d'anciennes décorations et en ont confectionné de nouvelles avec des planches et de la peinture, pour parer la ville d'habits de Noël. Le résultat vaut bien les coûteux ornements du commerce. Le tout complété par des illuminations aux ampoules leds pour une belle ambiance hivernale. Photo Anthony OLIVER



CHAMBÉRY L'ancien cycliste Bernard Thévenet était en dédicace

Double vainqueur du Tour de France, Bernard Thévenet était à Leclerc à Chambéry, hier après-midi, pour dédicacer son livre "Carnets de route", paru le 27 mai dernier. « C'est l'histoire d'un petit garçon de la campagne qui, après avoir vu passer le Tour, met tout en œuvre pour le gagner. » Tiré une première fois à 5 000 exemplaires, il doit être à nouveau imprimé, début d'année prochaine. L'ancien cycliste sera à la Fnac de Montélimar, aujourd'hui à 16 heures. Photo Le DL/Stéphane BALLESTER



CHAMBÉRY Les trocks au Phare !

Pointes, tutus et diadèmes à strass pour les gaillards danseurs des ballets Trockadero. Le ballet de danse classique, plein d'extravagance, d'humour ravageur et d'une virtuosité absolue, a ravi les 1 200 spectateurs mardi soir, et quasiment autant hier soir, au Phare. Photo Caroline MOUREAUX

le dauphiné OFFRE DE NOËL
VOTRE JOURNAL à 0,90€ au lieu de 1€
ET RECEVEZ UNE GUIRLANDE IMITATION BOUGIE
20 lampes LED pour l'intérieur longueur du câble 6,7 m

ABONNEMENT 7 JOURS / 7

- Par prélèvement, votre journal à 0,90€ au lieu de 1€, le dimanche 1,35€ au lieu de 1,50€ + la guirlande, pendant les 6 premiers mois, puis 1€ en semaine et 1,5€ le dimanche.
- 1 an au comptant : 351€ au lieu de 390€ soit 312 exemplaires semaine et 52 dimanches + la guirlande.
- 6 mois au comptant : 195€ soit 156 exemplaires semaine et 26 dimanches.

ABONNEMENT 6 JOURS / 7

- Par prélèvement, votre journal à 0,90€ au lieu de 1€, + la guirlande, pendant les 6 premiers mois, puis 1€.
- 1 an au comptant : 280,80€ au lieu de 312€ soit 312 exemplaires semaine + la guirlande.
- 6 mois au comptant : 156€ soit 156 exemplaires semaine.

Pour vous abonner, appelez le **0 800 88 70 01** Service & appel gratuits
ou retournez après avoir complété le bulletin ci-dessous à :
Dauphiné Libéré, service abonnement - 38913 Veurey Cedex
- Accompagné de votre règlement pour un règlement au comptant.
- Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB pour un règlement par prélèvement.

Indiquez vos coordonnées

Nom Prénom

Adresse

CP/Ville Tél.

Pour payer par prélèvement, c'est facile :
remplissez et signez le mandat SEPA ci-dessous et n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire.

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Le Dauphiné Libéré à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Le Dauphiné Libéré. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA : FR9822393812 Créancier : Le Dauphiné Libéré
Adresse : 650, route de Valence Code postal : 38913 Ville : Veurey Cedex Pays : France
Référence unique du mandat

Débiteur : Votre nom :
Votre Adresse :
Code postal : Ville : Pays :

IBAN :
BIC : Paiement : Récurrent/Répétitif Ponctuel
A : Le :

Signature :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Veuillez compléter tous les champs du mandat.